



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 83807

Texte de la question

Alors que les associations organisent souvent la prise en charge des soins spécifiques nécessaires à des enfants atteints de troubles du développement qui ne sont pas remboursés par les caisses primaires d'assurance maladie M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui faire connaître les solutions pouvant être apportées à ces familles dans le but de réduire les coûts très élevés des traitements de ces enfants.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83807

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2006, page 673